

**CONCOURS F.I.P. « GAGNEZ UN VOYAGE A CUBA»
(diffusé sur les ondes de 96.9 CKOI)**

Règlement officiel 2011

1. Le concours « Gagnez un voyage à Cuba » est organisé par le FIP Festival International de Percussions (ci après nommé « l'organisateur») en collaboration avec la radio CKoi 96,9. Il se déroule du 27 juin 2011 à 15h00 au 30 juin 2011 à 9h00 (heure locale).

ADMISSIBILITÉ

2. Ce concours est ouvert à tous les résidents du Canada âgés de 18 ans et plus. Sont exclus les employés du FIP Festival International de Percussions de Longueuil ou tout autre intervenant directement lié à la tenue de ce concours, ainsi que des membres de leur famille immédiate (père, mère, sœurs, frères, enfants), leur conjoint légal ou de fait et de toutes les personnes avec lesquelles ces employés, agents et représentants sont domiciliés.

COMMENT PARTICIPER

Le Festival sera diffusé sur les ondes de la radio 96,9 Ckoi.

3. Du 27 au 29 juin 2011, dans l'émission du retour, les animateurs inviteront les gens à participer au concours. La mécanique sera la suivante: les auditeurs entendront une chanson du 6@6 remixée aux sons des percussions, devront l'identifier et aller sur le site internet ckoi.com pour s'inscrire sur la page concours et donner la bonne réponse. Des finalistes seront alors faits parmi les bonnes réponses et le gagnant sera annoncé le 30 juin entre 7h00 et 9h00 sur les ondes de l'émission du matin. Le gagnant sera invité à recevoir officiellement son prix sur scène avant le spectacle de Martin Deschamps le vendredi 15 juillet 2011 à 21h30.
4. Aucun achat requis.
5. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier une personne ou d'annuler une ou plusieurs inscriptions d'une personne si celle-ci ne respecte pas les termes de ce présent règlement.

PRIX

6. Le concours offre 1 niveau de prix.

Détail du Prix :

1 voyage pour 2 à Varadero à Cuba en formule tout inclus d'une valeur de 3 000\$ avec Air Transat:

- Le vol aller-retour en classe Économie entre Montréal et Varadero pour deux adultes, selon le programme de vol de Vacances Transat;

- Les transferts à destination entre l'aéroport et l'hôtel;
- Séjour d'une semaine (7 nuits) à l'Hôtel Tryp Peninsula à Varadero pour deux adultes en occupation double. Pension complète.

Voici les conditions du prix fixées par notre partenaire AIR TRANSAT :

- Le gagnant doit être âgé d'au moins 18 ans et résident du Canada ;
- Dans le cas où le gagnant réside dans une ville autre que celles de nos aéroports de départ, les frais de transfert vers la ville de l'aéroport de départ sont à la charge du gagnant;
- La demande de réservation doit être faite au moins 30 jours avant le départ;
- Le voyage à Cuba est valide pour un an, mais doit être réservé avant le 31 octobre 2011. Les destinations sont offertes selon la disponibilité et l'horaire en vigueur;
- En cas d'imprévu, Vacances Transat se réserve le droit de reporter de quelques jours les dates du voyage après en avoir informé le gagnant;
- Aucune prolongation de la date de validité n'est permise; le prix n'est ni échangeable, ni transférable, ni remboursable; il ne peut être substitué contre sa valeur en espèces;
- Il incombe au gagnant (et au passager accompagnateur de son choix, le cas échéant) d'obtenir les assurances voyage adéquates avant le départ. Les frais d'assurances sont à la charge du gagnant;
- Le gagnant et son accompagnateur doivent voyager aux mêmes dates;
- Vacances Transat se réserve le droit de proposer un produit comparable dans le cas d'une annulation du programme, d'une force majeure ou de toute autre situation indépendante de sa volonté;
- Les taxes applicables et les autres frais (taxes de destination, frais d'amélioration portuaire, taxe de sûreté, surcharge de carburant, etc.) sont à la charge du gagnant, et doivent être acquittés au moment de la réservation;
- Les taxes de sorties du pays sont à la charge du gagnant;
- Les dépenses personnelles sont à la charge du gagnant;
- Il incombe au gagnant (et au passager accompagnateur de son choix, le cas échéant) d'obtenir tous les documents de voyage exigés (passeport, visa, etc.) avant le départ.

ANNONCE DES GAGNANTS

7. L'annonce des gagnants se fera le 30 juin entre 7h00 et 9h00 sur les ondes de l'émission du matin. Le gagnant sera invité à recevoir officiellement son prix sur scène avant le spectacle de Martin Deschamps le vendredi 15 juillet 2011 à 21h30.
8. Le nom du gagnant sera annoncé suite au tirage au sort comme détaillé au paragraphe 3.
9. Le mardi 19 juillet 2011, le gagnant recevra par courriel une lettre officialisant son statut de gagnant.

CONDITIONS GÉNÉRALES

10. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom apparaît sur le formulaire de participation. Les prix offerts sont non négociables, non échangeables, non monnayables.
11. Les règlements officiels du concours ainsi qu'une version anglaise sont disponibles sur demande en écrivant au FIP Festival International de Percussions de Longueuil à info@percussions.ca.
12. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler